

RELEVÉ DE DECISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 17 juin 2013

Présents

> Membres fondateurs

- UPEMLV : Gilles ROUSSEL (avec procuration de Marc Gogny, l'ENVA), Frédéric MORET, Damien LAMBERTON
- École des Ponts ParisTech : Gilles ROBIN (avec procuration d'Armel de La BOURDONNAYE), Serge PIPERNO
- UPEC : Luc HITTINGER (avec procuration de Christian CUESTA), Lucie GOURNAY
- ESIEE Paris : Dominique PERRIN
- IFSTTAR : Hélène JACQUOT-GUIMBAL
- CNRS : Brice KERBER (représentant Alain FUCHS)
- INSERM : Claire GIRY (représentant André SYROTA)

> Personnalité qualifiée : Bernard SAINT-GIRONS (avec procuration de Bertrand DELCAMBRE, CSTB)

> Membres associés

- ADVANCITY : Ghislain du JEU
- ANSES : Pascale PARISOT (représentant Marc MORTUREUX)
- IGN : Jacques POULAIN (représentant Pascal BERTEAUD)
- ENSA VT : Alain DEREY
- ENSA Paris-Belleville : Jean Pierre BOBENRIETHER
- EIVP : Régis VALLÉE
- ESTP : Florence DARMON
- FCBA : Georges-Henri FLORENTIN
- EFS : France NOIZAT-PIRENNE (représentant François TOUJAS)

> Au titre des collectivités territoriales : Isabelle THIS SAINT-JEAN (représentant Jean-Paul Huchon, président du Conseil Régional d'Île-de-France), Guillaume CHICHE

> Personnels enseignants-chercheurs : Isabelle COLL, Geneviève MARIGNAC, Christian SOIZE

> Personnels d'UPE : Auziria MENDES

> Doctorants : Johann NICOD

> Invités permanents :

- Rectorat : Marie-Louise COFFRE (représentant Florence ROBINE, rectrice de l'Académie de Créteil)
- MEDDE : Patrice BUESO (représentant le secrétaire général)

> Invités :

- Bernard DIZAMBOURG
- UPE : Benoît LESAFFRE, vice-président
- UPE : Micheline BARTHOUT, vice-présidente à la formation
- UPE : Bernard LAPEYRE, directeur du département des études doctorales

- UPE : Bernard LAPEYRE, directeur du département des études doctorales
- UPE : Monika BLANC, responsable affaires générales

Absents/excusés :

- INA : Mathieu GALLET
- ENSA Paris-Malaquais : Nasrine SERAJI
- Pôle de compétitivité Advancity : Ghislain DU JEU
- UPE : Nelly TOCKO, agent comptable
- Doctorants : Bertrand WODOCIAG

Le conseil d'administration d'Université Paris-Est s'est réuni le 17 juin 2013 de 11h à 13 heures 15, en salle Perronet à l'Ecole des Ponts.

Point n°1 : Approbation du compte rendu du conseil d'administration du 18/03/2013

Après prise en compte d'un amendement souhaité par le CNRS, le compte-rendu du procès-verbal du conseil d'administration du 18 mars est approuvé à l'unanimité.

Point n°2 : Points budgétaires

1. Décision budgétaire modificative 2013-1

- 1.1. En application du vote du conseil d'administration du 18 mars 2013, autorisant la prise de participation au capital social de la société Efficacity, et en rectification d'une erreur de transmission, il est inscrit en dépenses et recettes la somme de 129 000 €.
- 1.2. Est inscrit au budget le financement par redéploiement interne d'une mission d'appui à la réflexion stratégique sur l'avenir d'UPE pour un montant de 13 450 € HT.
- 1.3. Au titre de l'opération Bienvenue :
 - est inscrite en réduction de recettes au titre de l'exercice 2013 la somme de 4 231 000 € versée par le Conseil régional Ile-de-France et imputée sur le budget 2012 ;
 - sont inscrites en recettes et dépenses la somme de 450 000 € versée par le Conseil général de Seine-et-Marne au titre des aménagements internes ainsi que la somme de 950 000 € versées par les universités au titre d'avances de trésorerie pour de l'achat d'équipements mobiliers et informatiques.

2. Modalités de paiement des droits d'inscription en thèse

Est adoptée à l'unanimité la délibération affirmant le caractère définitif des droits versés lors de l'inscription en thèse au titre de l'année universitaire n/n+1 et ouvrant au doctorant la possibilité de soutenir sa thèse jusqu'au 31 décembre de l'année n+1 sans nouvelle inscription.

Point n°3 : Contractualisation avec l'Etat

1. Bernard Lapeyre, directeur du Département des études doctorales, présente les éléments principaux du bilan de l'activité des écoles doctorales d'UPE 2009-2012.

2. Le lancement de la vague E de la contractualisation a fait l'objet d'une réunion au MESR le 23 mai. Les orientations principales sont l'accent mis sur la politique de site, le recours à la contractualisation pour intégrer cette politique et l'ouverture aux établissements ne relevant pas du MESR.

Point n°4 : Contractualisation avec le Conseil régional d'Ile-de-France (CR IdF)

Une convention-cadre de partenariat a été signée avec les PRES d'Ile-de-France dans la perspective de signer des conventions bilatérales avec chacun d'eux. Le CR IdF prépare cette contractualisation. L'établissement d'un document intermédiaire à ces conventions est en cours d'élaboration en concertation avec l'ensemble des partenaires en vue d'une signature à l'automne 2013.

Point n°5 : Désignation d'une personnalité qualifiée au Conseil

Sur proposition des membres fondateurs, Monsieur Bernard Dizambourg devient administrateur d'UPE au titre de personnalité qualifiée.

Point n°6 : Election du futur président

Préalablement au scrutin, la représentante du Conseil Régional informe le conseil qu'elle ne prendra pas part au vote conformément à la ligne qu'elle s'est donnée de ne pas intervenir lors de l'élection de présidents d'universités ou de leurs regroupements.

Bernard Dizambourg est élu président de UPE à partir du 1^{er} septembre 2013 à l'unanimité des votants. Il prendra ses fonctions le 1^{er} septembre 2013.

A cette même date, Benoît Lesaffre, vice-président, deviendra administrateur en qualité de personnalité qualifiée sur le siège libéré par Bernard Saint-Girons démissionnaire au terme de son mandat de président.

La prochaine séance du CA est fixée le 23 septembre 2013 à 11 heures.

Le 17 juin 2013


Le Président
Bernard Saint-Girons

